



MOUTIER
ROZEILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 36

Juillet 2021

Le mot du Maire

Chères habitantes et chers habitants de Moutier-Rozeille,

Nous vivons une nouvelle année difficile, pleine d'espoir et d'incertitudes. Nous commençons à ressentir un sentiment de retour à la normalité mais, sommes-nous réellement sortis de cette pandémie ?

Je ne suis pas pessimiste mais il est, à ce jour, difficile de prévoir l'avenir.

Sans être alarmiste, je vous demande de continuer à respecter un minimum de gestes barrières surtout avec les personnes qui sont les plus vulnérables.

Notre commune, comme beaucoup d'autres, croule aujourd'hui sous les dispositifs contractuels que nous avons du mal à instruire et à maîtriser.

Peu ou mal informés sur leur déclinaison concrète au niveau local, nous sommes bien souvent démunis face à la multiplicité des programmes lancés sous la forme d'appels à

projets, à candidatures ou à manifestation d'intérêt, assortis de délais et de calendriers parfois fluctuants, et de circuits de financement de plus en plus complexes.

La cadence soutenue, la fragmentation et la technicité des programmes se révèlent contre-productifs car nous éprouvons de plus en plus de difficultés à gérer l'empilement des dispositifs, des opérateurs et des financements.

A chaque fois, ce sont des renseignements à fournir, des dossiers à instruire et à suivre pour, comme cette année, essayer des refus.

Cependant, une bonne nouvelle :

Les animations associatives et les activités sportives vont pouvoir reprendre en extérieur et dans notre salle des fêtes. C'est donc un retour à la convivialité et à la vie sociale qui nous ont tant manqué.

Un premier rendez-vous à noter, c'est la « Fête des Voisins », à Moutier-Rozeille le 17 juillet 2021 à 18H00 précédée, suivant une tradition populaire, d'une activité culturelle à 17H00 dans l'église. Venez nombreux pour cette « réouverture », vous serez très bien accueillis par l'Amicale.

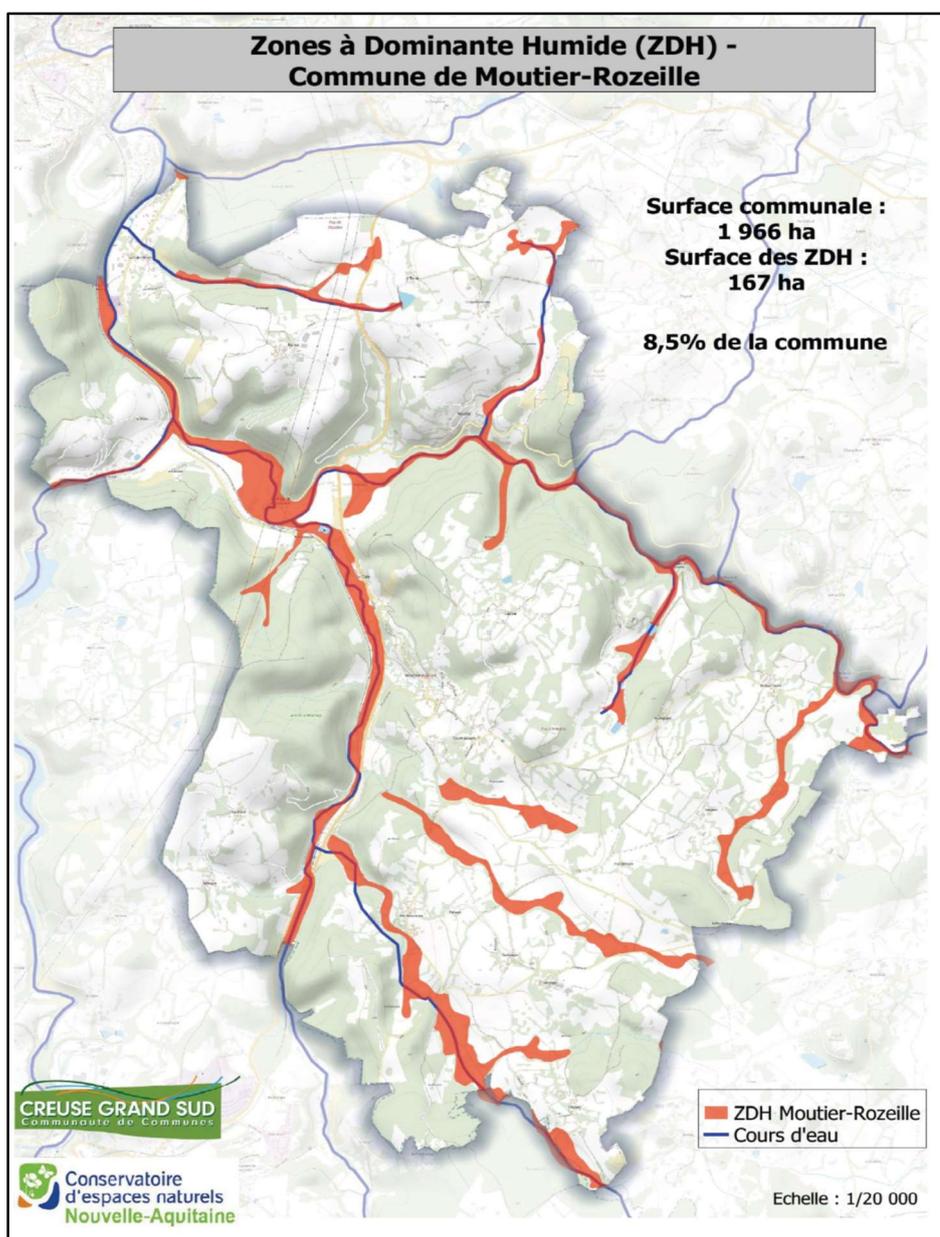
Bon courage à toutes et à tous et à très bientôt en présentiel,

Votre maire,

Jean Paul BURJADE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans le cadre de l'exercice de la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations par la ComCom Creuse Grand Sud, des **relevés de la flore présente** et des **analyses de la saturation en eau du sol** sont effectués sur les parcelles de la commune identifiées comme Zone à Dominante Humide (ZDH) durant les mois de mai, juin et juillet 2021.



La protection et la préservation des zones humides sont considérées d'intérêt général en raison du caractère stratégique des services qu'elles rendent à la société. Les zones humides constituent entre autres des *zones d'expansion de crues* intéressantes quand leurs qualités écologiques et fonctionnelles sont préservées.

Remise du livret de citoyenneté

(Jeunes adultes qui sont venus voter pour la première fois)



Thomas

Manon accompagnée de sa mère Valérie et de sa grand-mère Pierrette



Maxime
avec son père Jean Paul



Jeanne
avec son père Daniel



INVENTAIRE DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Les chantiers restant à réaliser en 2021 et déjà financés :

La réfection de l'étanchéité du clocher de notre église (courant juillet)

L'ajout de 10 cases dans notre columbarium (courant de l'été)

La finalisation des points propres (fin de l'été-début de l'automne)

La pose de rideaux dans la salle des fêtes (déjà réalisée)

L'installation d'un serveur informatique (finalisé en début d'année) mais avec des conséquences qui sont en cours de résolution

L'alimentation en panneaux photovoltaïques des radars pédagogiques de la traversée de la « Côte Ribière » (déjà réalisée)

Liste non-exhaustive des travaux d'investissement de 2021 :

Les travaux de voirie communale concernant les villages de Rozeille, du Montrobert, du Bignat, de la route de Lachaud, de Larbre et de la route de Lascaux.

La réfection de la toiture de l'école et de la garderie sur le pan sud

Le remplacement du matériel de voirie (débroussailleuse, broyeur d'accotement et divers).

Les dotations d'équipement des territoires ruraux n'ayant pas été accordées à ce jour, nous sommes dans l'incertitude concernant la faisabilité budgétaire.

Au total, le montant des travaux d'investissement engagés et prévus pour l'année 2021 s'élève à 136 992,80 € TTC.

Ces travaux sont d'ores et déjà potentiellement engagés financièrement mais dépendants des subventions qui seront attribuées

Aménagement des points propres du centre bourg de notre commune.

Grace à une prestation d'assistance technique des services de notre Communauté de Communes Creuse Grand Sud, nous avons réaménagé deux « Points propres » dans le centre bourg.

Points Propres

Moutier Rozeille

Centre Bourg

Point Propre Place de l'église



Point Propre Salle des fêtes
Place de la mairie



Nous avons souhaité proposer des zones de collecte accessibles et pratiques tout en réduisant au maximum l'impact visuel. Le choix a donc été fait d'aménager deux points propres, l'un place de l'église avec des containers « Jaunes » pour le recyclage et des containers « Déchets ménagers », l'autre place de la mairie à proximité immédiate de la salle des fêtes. Ce dernier propose les mêmes containers avec en plus une colonne de collecte de verre.

Ces ouvrages ne sont pas totalement finalisés car ils seront végétalisés de manière plus importante dès l'automne.

Il est important de rappeler que chacun d'entre nous doit faire preuve de civisme concernant l'utilisation de ces équipements et le respect du tri.

conseil municipal du mardi 22 décembre 2020

1) Projet de demande de subventions au titre de la dotation des territoires ruraux pour l'année 2021 :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les projets suivants :

- Réfection des pans de la toiture de l'école et de la garderie, côté sud
- Acquisition d'une débroussailleuse et d'un broyeur d'accotement
- Travaux de voirie à Rozeille, au Montrobert, au Bignat, à Larbre, route de Lachaud et route de Lascaux
- Renouvellement d'un poste de travail informatique

2) Demande du concours technique et financier du SDEC pour un diagnostic sur l'éclairage public :

Le maire de la commune précise qu'il s'agit d'effectuer, sur l'ensemble de la commune, un diagnostic des installations et de la conduite des opérations de rénovation correspondantes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les conventions de maîtrise d'ouvrage.

3) Autorisation de dépenses anticipées des crédits d'investissement 2021 :

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire de la commune à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissements avant le vote des budgets 2021 et dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent.

4) Contrat en CDD de l'employé en charge principalement de l'entretien des espaces verts :

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à recruter une personne qui aura pour missions l'entretien des espaces verts et diverses interventions techniques sur la commune.

conseil municipal du 14 avril 2021

1) Renouvellement des contrats d'assurance statutaire du personnel pour 2021 :

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler ces contrats.

2) Question du transfert des pouvoirs de police spéciale à la Communauté de Communes :

La communauté de communes ayant refusé le transfert des pouvoirs, il n'y a plus besoin de délibérer.

3) Modification des statuts du SDEC (Syndicat Départemental des Energies de la Creuse) :

Il s'agit d'élargir les compétences du SDEC à l'installation de bornes de recharge de véhicule électrique. Le conseil municipal adopte la modification des statuts.

4) Travaux de réfection des moines de la lagune :

Ce devis a été annulé par l'exécutif car l'entreprise a retardé à plusieurs reprises son intervention prévue depuis deux ans, les travaux seront donc réalisés en régie.

5) Renouvellement de la moitié des membres du bureau de l'AFAF (Association Foncière de l'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier) de Moutier Rozeille :

Les membres désignés par et pour le conseil municipal sont Monsieur Roland DEUILLARD, Monsieur Jean-Paul LAIR, Madame Evelyne LOYNET et Madame Christiane PAULY.

6) Projet BOOST'COMM'UNE

Il s'agit d'un soutien financier aux communes, apporté par le conseil départemental de la Creuse. Concernant MOUTIER ROZEILLE, les projets éligibles sont la réfection de la voirie et la réhabilitation de la toiture de l'école.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne autorisation au maire à présenter ces projets et à signer les documents nécessaires. Les aides BOOSTER s'élèvent à 20% du montant des projets dans la limite de 80% de subventionnement public.

7) Approbation des comptes et affectation des résultats :

Monsieur le maire après avoir donné lecture des différents comptes et proposé l'affectation des résultats, demande au conseil d'élire un président ou une présidente pour procéder au vote. Madame Corine GIRAUD est élue présidente.

Il quitte la salle du conseil et ne participe pas aux votes.

Pour le budget assainissement, l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 et l'affectation des résultats sont adoptées à la majorité.

Pour le budget principal, l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 et l'affectation des résultats sont adoptées à la majorité.

8) Vote des subventions 2021 :

Monsieur le maire précise que les subventions doivent être accordées à minima. Il est conscient de l'investissement du milieu associatif et réitère son engagement comme celui de l'ensemble du conseil municipal. Il précise qu'aucune association ne sera oubliée en cas de besoin.

Vu le contexte, il propose les subventions suivantes,

COMICE AGRICOLE : 221 € 50.

Cette subvention est inscrite au budget mais sera accordée seulement si la manifestation a lieu.

AMICALE : 100 € 00 au lieu de 850 € 00

Cette subvention est inscrite au budget mais sera accordée seulement si les activités reprennent.

9) Vote des budgets 2021 :

Monsieur le maire souligne, comme chaque année, et c'est important, l'excellent travail de préparation fait par notre secrétaire de mairie. La construction budgétaire est de plus en plus contraignante, interrogation des élus, retard dans la fourniture des données comptables. Il propose de ne pas augmenter les taxes.

Cette année, encore très particulière, l'effort portera sur la continuité des actions engagées et sur la préparation des futurs axes d'effort.

Il nous faudra prendre des décisions avant la fin de l'année sur :

- Le devenir du site des fouilles du village de Saint Hilaire,
- La création d'une maison d'assistante maternelle,
- Les actions à mener suite au compte rendu du SEPT,

Bien évidemment, suite au retour du stage SEPT, de nombreuses pistes sont envisagées et nous n'oublions pas nos engagements.

Cette année, nous nous sommes aussi engagés, sous réserve de l'attribution de subvention, sur la réfection du toit de l'école, sur de nombreux travaux de voirie et sur l'acquisition de matériels.

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

10) Priorisation des travaux 2021 :

Monsieur le maire précise qu'en raison des efforts qui sont menés sur la voirie (routes et achats de matériels), les travaux pour l'année 2021 seront limités à l'urgence.

A ce jour, il faut remplacer un des réfrigérateurs de la cantine.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures :

Lieu-dit : LE MARTINEIX

Mercredi 11 août 2021 de 09h00 à 09h15 et de 14h45 à 15h00

Lieu-dit : NALECHE

Mercredi 11 août 2021 de 09h00 à 15h00

INFOS FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

PLACE DE L'EGLISE

Surprise pour les habitants de Moutier dans cette seconde quinzaine de juin, alors que les fouilles du site de Saint-Hilaire venaient de se terminer après 13 ans d'investigations archéologiques minutieuses.

C'est donc l'étonnement de voir une nouvelle tranchée s'ouvrir sur la grande place de la commune. Des archéologues confirmés et des étudiants ont creusé le sol, à partir de la nef de l'église sur une quinzaine de mètres.

Au préalable il y a eu en 2020 une prospection sur l'emplacement de l'église actuelle, utilisant une technologie de pointe, un Radar à Pénétration de sol.



Le chercheur explique :

La fouille a eu pour objectifs de connaître les origines de l'installation du monastère de Moutier-Rozeille et sur quels vestiges plus anciens ce dernier pouvait avoir été implanté. Cette prospection a révélé une concentration d'anomalies pouvant correspondre à des maçonneries en lien avec le monastère au sud-ouest de la place. Les résultats sont déjà là et importants. Une dizaine de maçonneries correspondant à plusieurs bâtiments d'époques différentes ont été reconnues. Même s'il faut pour certaines dates, avoir confirmation par une datation au carbone 14.

Au nord, il a été possible de retrouver l'ancien mur du collatéral sud de l'église, disparu avant le début du XVIe s.

Plus au nord, une autre maçonnerie semble délimiter l'intérieur d'un bâtiment dont le sol est recouvert de dalles de terre cuite, récupérées d'un édifice gallo-romain. Le mobilier mis au jour sur ce sol pourrait indiquer une occupation au XIV-XVe s. Un mur orienté Nord/Sud pourrait correspondre au mur bahut d'une galerie orientale d'un cloître. Une dizaine de sépultures ont aussi été mises à jour, dont quatre à l'intérieur du collatéral sud. L'une d'elles se caractérise par le emploi d'un sarcophage en granite scellé par un couvercle monolithe de même nature.



A l'extérieur de l'église, ce sont plusieurs inhumations découvertes en pleine terre qui ont été identifiées. En l'absence de mobilier associé au défunt, il est pour l'instant difficile de les dater. Enfin, de très nombreux fragments de sarcophages en trachyte (pierre volcanique issue de la chaîne

du Puy de Dôme) laissent envisager dans le secteur de l'église la présence de tombes mérovingiennes (V-VIIe s.), associées à un autre édifice religieux que celui mis au jour à Saint-Hilaire.

Nous aurions donc à Moutier-Rozeille, si les études à venir le confirment, un des premiers pôles christianisés du département de la Creuse, avec deux églises mérovingiennes, l'une attestée à Saint-Hilaire, une seconde à confirmer.

En ce début juillet tout est terminé. Les chercheurs sont partis. La tranchée est comblée. La place est rendue à sa destination initiale, seule subsistera un temps, la trace de l'incision vite recouverte par l'herbe.

La Vie de la commune

Depuis le dernier Moutier-Rozeille infos, nous avons la joie de vous annoncer :

Les naissances de :

Lucie LAFORGE le 4 mars 2021, au foyer d'Alexandre et Adeline habitants de La Prade.

Cerise DUTILLEUL le 03 mai 2021, au foyer de Marc et Aurélie habitants du Bourg.

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à toutes ces familles.

Nous déplorons aussi, les décès de :

Madame Paulette LE DEUN, habitante de Larbre le 29 janvier 2021.

Madame Raymonde GRAMAZE, habitante de Confolent, le 25 février 2021.

Madame Gisèle VEYSSET, habitante de Saint Hilaire, le 07 mars 2021.

Madame Geneviève CHEMIN, habitante des Bussières, le 09 avril 2021.

À leurs familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Les associations de la commune

❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :

Contact : *La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19*

Reprise des activités en cours :

Prochain rendez-vous, la Fête des Voisins le 17 juillet 2021 à 18H00.

INFORMATION AMICALE



En raison de la pandémie, l'Amicale de Moutier-Rozeille ne peut encore une fois organiser la fête communale qui était prévue initialement les 17 et 18 juillet 2021.

Toutefois, afin de se retrouver pour un moment convivial, l'Amicale propose en concertation avec les élus le samedi 17 juillet 2021 à partir de 18 heures sur la place de l'église une soirée :

« Fête des Voisins » où chacun apportera son repas.

L'Amicale vous offrira l'apéritif, vous aurez la possibilité d'acheter les boissons sur place et une plancha sera disponible pour vos grillades.

❖ **Rando nature :**

Contact :

Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45.

Randonnée le troisième dimanche de chaque mois.

Participation : 2€00.

Programme détaillé en mairie et sur le site de la commune.

❖ **Topgym :**

Contact :

La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Reprise des activités le mercredi 1^{er} septembre 2021.

Les lundis de 18H30 à 19H30, gym tonic et fitness.

Les jeudis de 18H30 à 19H30, gym douce.

Nouveauté :

Les mercredis de 10H00 à 11H00, séances « Méthode de Gasquet, attitude posturale ».

L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive. Venez essayer, les premières séances sont offertes.

❖ **ACCA :**

Contact :

Le président, Monsieur Jean Claude CLAVAUD au 05 55 66 36 34

❖ **Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :**

Contact :

La présidente, Madame Aurélie DUTILLEUL au 06 86 69 06 81

❖ **GB2L RACING TEAM :**

Contact : *Le président, Monsieur Gilles LUNEAU au 05 55 67 99 35*

Pour contacter votre maire

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au 05 55 66 13 16

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr

Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>